

## SOMMAIRE

<b>Introduction - Libre-échange et protectionnisme, deux politiques commerciales opposées</b> .....	9
---	---

<b>Chapitre 1 - Le débat libre-échange/protectionnisme est-il encore d'actualité?</b> .....	15
---	----

1. – Les théories traditionnelles du commerce international fondent le débat libre-échange/protectionnisme .....	16
a. – Les analyses de Smith et de Ricardo constituent les fondements des thèses libre-échangistes .....	16
b. – Les partisans du protectionnisme doutent des vertus du libre-échange .....	19
2. – Les nouvelles théories du commerce international perpétuent le débat libre-échange/protectionnisme .....	23
a. – Les théories contemporaines du commerce international dénoncent l'irréalisme des théories traditionnelles issues des approches de Smith et de Ricardo .....	23
b. – Les nouvelles théories du commerce international adoptent l'hypothèse de rendements d'échelle croissants .....	24
c. – Les nouvelles théories du commerce international laissent ouvert le débat libre-échange/protectionnisme .....	25

<b>Chapitre 2 – Quelles sont les périodes de libre-échange et de protectionnisme avant les années 40?</b> .....	29
---	----

1. – Avant les années 1840, le protectionnisme domine .....	30
a. – Le décollage industriel de la Grande-Bretagne et de la France s'opère dans un contexte protectionniste .....	30
b. – Le protectionnisme caractérise également le développement industriel de l'Allemagne et des États-Unis .....	30
c. – Le protectionnisme n'a pas suffi à stimuler l'essor industriel d'autres pays .....	31
2. – Des années 1840 aux années 1870, le libre-échange progresse ..	32
a. – La Grande-Bretagne, première nation à entrer dans l'ère de l'industrialisation, est aussi la première à opter pour le libre-échange au cours des années 1840 .....	32
b. – L'exemple britannique est suivi par de nombreux pays .....	32
c. – Des considérations d'ordre sociopolitique se mêlent aux arguments strictement économiques pour justifier l'adoption du libre-échange .....	33

3. – Des années 1870 aux années 1940, le protectionnisme redevient la règle .....	36
a. – À la fin des années 1870, le libre-échange est remis en cause ...	36
b. – Au cours des années 20 et 30, le protectionnisme est pérennisé .....	37

**Chapitre 3 – Depuis la fin des années 40, l’extension du libre-échange a-t-elle éliminé le protectionnisme? .... 39**

1. – Depuis la fin des années 40, l’essor du libre-échange n’élimine pas totalement les pratiques protectionnistes .....	40
a. – Le libre-échange s’étend dans les pays développés .....	40
b. – Depuis les années 70-80, le libre-échange est adopté par d’autres pays .....	41
2. – Paradoxalement, l’extension du libre-échange, depuis la fin des années 40, résulte du « mercantilisme éclairé » des États ...	42
a. – La signature du GATT en 1947 n’instaure pas un libre-échange sans limites .....	42
b. – Dans certains cas, les principes énoncés par le GATT ne s’appliquent pas .....	44
3. – Depuis les années 90, le « mercantilisme éclairé » semble être remis en cause .....	45
a. – En avril 1994, la Conférence de Marrakech officialise les conclusions de l’Uruguay Round (1986-1993) .....	45
b. – Le « mercantilisme éclairé » paraît être remis en question ....	46

**Chapitre 4 – La régionalisation des échanges  
est-elle une forme de protectionnisme? ..... 49**

1. – La constitution de blocs régionaux pourrait nuire au libre-échange .....	50
a. – Depuis les années 60, la régionalisation des échanges s’amplifie .....	50
b. – La régionalisation des échanges pourrait constituer une forme de protectionnisme et nuire, de ce fait, au libre-échange .....	53
2. – La régionalisation ne nuit pas à l’extension du libre-échange sauf lorsqu’elle privilégie l’autarcie .....	54
a. – Le libre-échange progresse grâce à la régionalisation des échanges .....	54
b. – Ce n’est que lorsque la régionalisation privilégie l’autarcie qu’elle dessert le libre-échange .....	56

- 3. – La constitution de blocs régionaux est préférable au libre-échange généralisé et évite les dérives d'un protectionnisme excessif ..... 57
- a. – La régionalisation réduit les risques de comportement de passager clandestin ..... 57
- b. – La constitution de blocs régionaux peut faciliter les négociations multilatérales promouvant le libre-échange ... 59
- c. – La régionalisation des échanges tempère à la fois le libre-échange et le protectionnisme ..... 59

**Chapitre 5 – Le libre-échange est-il favorable aux pays développés? ..... 63**

- 1. – L'adoption du libre-échange pourrait imposer une contrainte extérieure aux États ..... 64
- a. – Pour les libéraux, la contrainte extérieure ne justifie pas le rejet du libre-échange ..... 64
- b. – D'autres approches théoriques invitent à prendre en considération la contrainte extérieure ..... 66
- 2. – Dans les pays développés, les craintes suscitées par le libre-échange portent surtout sur l'emploi et les inégalités internes ..... 69

**Chapitre 6 – Faut-il instaurer une clause sociale dans le commerce international? ..... 77**

- 1. – Dans une optique libérale, le commerce international, régi par le libre-échange, se suffirait à lui-même ..... 78
- a. – Le caractère autorégulateur des marchés dispenserait de toute clause sociale ..... 78
- b. – L'instauration d'une clause sociale conduirait à l'extension du protectionnisme, préjudiciable à la croissance et au développement ..... 79
- c. – Le protectionnisme provoqué par l'instauration de la clause sociale est néfaste pour l'économie mondiale ..... 80
- 2. – Les effets pervers consécutifs à l'instauration d'une clause sociale dans le commerce international ne sont pas inéluctables ..... 80
- a. – L'instauration d'une clause sociale doit prendre en compte les difficultés qu'elle génère dans certains pays ..... 80
- b. – Il n'est pas certain que l'instauration d'une clause sociale dans le commerce international nuise au libre-échange ..... 81
- c. – Le contenu de la clause sociale doit prendre en compte le niveau de développement des pays ..... 82

<b>Chapitre 7 – Le libre-échange permet-il aux pays en développement de rattraper les pays développés ?</b> .....	85
1. – Le rattrapage des pays développés par les PED est discuté .....	86
a. – L'écart se creuse entre pays développés et PED mais ce constat doit être nuancé .....	86
b. – L'ouverture ne bénéficie pas à tous les PED, en particulier aux plus pauvres d'entre eux .....	87
2. – Les effets du libre-échange sur l'évolution des inégalités entre pays sont incertains .....	89
a. – Sur le plan théorique, les effets du libre-échange sur les inégalités entre pays sont ambigus .....	89
b. – Les effets du libre-échange sur les inégalités entre les pays sont discutés sur le plan des faits .....	90
c. – L'adoption du libre-échange nécessite la mise en œuvre d'autres mesures et génère des coûts d'ajustement .....	94
3. – La nature de la spécialisation des pays intervient dans le processus de rattrapage des pays développés par les PED .....	95
a. – Depuis 1945, un grand nombre de PED enregistre une dégradation des termes de l'échange .....	95
b. – La spécialisation des pays explique l'évolution de leurs termes de l'échange .....	97

<b>Chapitre 8 – Le libre-échange est-il facteur de pauvreté ?</b> .....	101
1. – Différents indicateurs évaluent la pauvreté .....	102
a. – La pauvreté ne provient pas seulement d'une insuffisance de revenus .....	102
b. – La pauvreté est, selon Amartya Sen, une privation de « capacités » .....	104
2. – Le libre-échange peut accroître la pauvreté .....	106
a. – Le libre-échange peut faire croître la pauvreté absolue ou relative dans les pays développés et dans les PED .....	106
b. – Le libre-échange peut dégrader les indicateurs de pauvreté humaine .....	107
c. – Le libre-échange peut aussi réduire les « capacités » et la liberté des individus .....	108
3. – Les effets négatifs du libre-échange sur la pauvreté doivent être nuancés .....	109
a. – Les conséquences négatives du libre-échange sur la pauvreté ne sont pas systématiques .....	109
b. – Le protectionnisme peut provoquer la pauvreté .....	112

<b>Chapitre 9 – Le libre-échange est-il facteur de paix entre les nations?</b> .....	115
1. – Pour les libéraux, le libre-échange favorise la paix entre les nations .....	116
a. – L’extension du commerce résultant du libre-échange substitue la paix à la guerre .....	116
b. – La doctrine libérale est partiellement confirmée par les faits ..	117
2. – La position libérale doit être nuancée .....	118
a. – Le libre-échange n’est pas nécessairement facteur de paix ....	118
b. – En fait, les politiques commerciales ne jouent pas un rôle majeur dans le déclenchement des guerres ou la préservation de la paix .....	120
<b>Conclusion</b> .....	125
<b>Bibliographie</b> .....	128